



Forum de devoirs: autorisé?

Par **Bee**, le **05/05/2011 à 19:13**

Bonjour, un de mes amis et moi avons créé un forum privé (donc accessible uniquement aux élèves de notre classe) où nous postions les réponses aux devoirs à la maison. Un(e) de nos camarades est allé(e) en parler à notre responsable de niveau qui, bien sûr, a l'intention de nous punir. Liberté d'expression respectée ou non ? Et a-t-il le droit de nous punir ?
Merci d'avance à ceux qui liront ce post.

Par **Bee**, le **05/05/2011 à 19:50**

Personne?